



Annuaire TOGO

Moi j'y suis, et toi ?

www.annuairestogo.tg



N°412 du 12 Janvier 2017 / Prix : 250 F CFA / 10^{ème} année

CHRONIQUE

Bonne & Heureuse Année 2017

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

LA VERITE A P.4
BOUT PORTANT

Ouverture de la CAN Total
Gabon 2017 ce 14 Janvier :

Les Eperviers ont P.6
leur destin en main

Vœux du Chef de l'tat au peuple togolais :

Faure Gnassingbé pour une



Faure Gnassingbé lors de son discours à la Nation

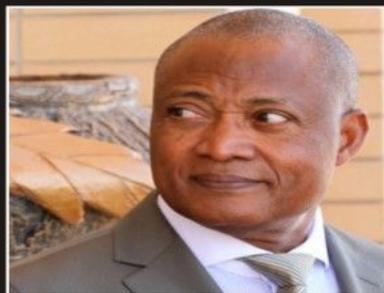
gouvernance sociale "mieux perçue et appréciée"

P.3

Mise en place de la commission de réflexion sur les réformes :

Au lieu d'applaudir, l'ANC crie encore au scandale JP Fabre et ses affidés veulent-ils vraiment les réformes ?

P.3



Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'oppositif

Début de la cérémonie de présentation des vœux Mardi prochain

P.6

Amélioration des conditions de vie des enseignants :



Prof Tchakpèlè Palamwé

Des actions majeures menées par le gouvernement depuis 2005

P.6

Ghana :

Nana Akufo Addo investi 5ème Président de la 4ème République à ACCRA

P.7



Nana Akufo Addo

10ème réunion des ministres des Affaires étrangères du Conseil de l'entente : Lomé abrite la rencontre

La 10ème réunion des ministres des Affaires étrangères du Conseil de l'Entente se tient depuis lundi dernier à Lomé. Cette réunion a été officiellement ouverte par le président du Conseil des ministres, le Professeur Robert Dussey en présence du Secrétaire exécutif de l'organisation, Patrice Kouamé. La cérémonie a connu également la présence des Ambassadeurs de France, des Etats-Unis, d'Allemagne, du Gabon, d'Egypte, du Niger, etc.

La session a été consacrée à l'examen du rapport d'activités du Secrétariat exécutif pour l'année 2016, la réforme du Centre Régional de formation et d'entretien routier (CERFER), les Termes de référence (TDR) du Mécanisme entente de

médiation et de gestion et l'adoption du budget exercice 2017.

Il a également été question pour les ministres au cours de cette rencontre de Lomé, d'établir un véritable partenariat entre les Etats de la sous région qui apparaît de plus en plus comme la voie la mieux favorable à l'amélioration du niveau de vie des populations, vu l'état fragile des économies des pays du Conseil de l'Entente.

Il s'agit notamment, a rappelé Robert Dussey, du projet de la boucle ferroviaire devant relier plusieurs pays, de l'électrification et de la construction des points d'adduction d'eau dans les zones rurales de ces pays. " Nous nous sommes également fixés comme objectif de rechercher le financement nécessaire pour la réforme du CERFER ", a indiqué le chef de la diplomatie



Photo de famille

togolaise. Une réforme qui, a-t-il martelé, contribuera à faire de cette Ecole un centre d'excellence répondant aux exigences du marché de l'emploi en Afrique et dans le monde.

" Nous gagnerons à travailler à la mise en œuvre de l'Accord signé l'an dernier entre le Conseil et le Groupe ACP et la CEDEAO ou encore à poursuivre les efforts en vue de la finalisation des projets de Protocole d'Accord entre le

Conseil de l'Entente et l'ONUDI ", a ajouté M. Dussey.

" Au cours de l'année 2016, dans le domaine politique, les missions d'observation du Conseil de l'Entente des scrutins au Bénin, au Niger et en Côte d'Ivoire, ont pu constater des avancées significatives dans l'organisation des consultations, des débats contradictoires et l'acceptation des résultats ", a laissé

entendre Patrice Kouamé, le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente.

Créé le 29 Mai 1959, le Conseil de l'Entente est la doyenne des institutions sous régionales ouest-africaines. Il s'est fixé comme objectif de réaliser des projets d'envergure à vocation sous régionale pour accélérer le renforcement de la coopération entre les pays membres. C'est une organisation de coopération. Elle régionale qui a une finalité principalement économique est composée du Togo, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Burkina-Faso.

Le Conseil de l'Entente est dirigé par le Président de la République, togolaise Faure GNASSINGBE depuis juillet 2016 avec comme Président du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente le Prof. Robert DUSSEY.

Espoir

Formation :

Des journalistes à l'école du droit à l'alimentation

" Intégrer le droit à l'alimentation adéquate et la bonne gouvernance dans les politiques, législations et institutions nationales ", tel est le thème de l'atelier de formation qui a réuni, du 22 au 23 décembre 2016, une quarantaine des journalistes des médias publics et privés. Cette formation, selon les initiateurs, vise " à renforcer les capacités des acteurs des médias en vue de la promotion du droit à une alimentation adéquate au Togo ".

Le Droit à l'alimentation adéquate (DAA) est un droit fondamental, dont la jouissance implique la réalisation des autres droits humains, répondant ainsi au principe d'indivisibilité et d'interdépendance des droits humains. Peu connu, le DAA est le " droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions, cultures du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ".



Vue partielle des participants lors des travaux

Le développement humain durable passe par la réalisation des droits humains. Ainsi, l'être humain placé au centre des actions de développement, se doit de faire respecter ce droit fondamental.

A l'ouverture des travaux de cet atelier, le représentant du Représentant de la FAO, Oyéfoundé Djiwa, a invité les participants à s'approprier les

connaissances apprises et servir de relais auprès de leurs concitoyens en matière des questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au menu de cet atelier de deux jours, des sous-thèmes tels " Généralités sur le droit à l'alimentation (DAA) ", " Le rôle des journalistes dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate au Togo

", " Echange d'expériences avec les journalistes les personnes ressources sur les réseaux en général : processus de mise en place d'un réseau, fonctionnement d'un réseau, difficultés, avantages et leçons à tirer ".

Selon les orateurs, chaque pays travaille à mettre en œuvre les engagements qu'il a pris en matière de DAA. Et puisque ce droit est peu connu, il est nécessaire de travailler à mobiliser tous les acteurs de développement pour mener des actions pour sa réalisation.

Au Togo, la couverture des besoins alimentaires connaissent des fluctuations de 2005 à 2014. De 2005 à 2008, le pays a connu un déficit alimentaire variant entre 13% et 03% avant de connaître, depuis 2009, un excédent de 13% en 2011

pour atteindre 16% en 2014 et 21% en 2015. Au plan d'accessibilité, les ménages affectent plus le 40% de leurs dépenses totales à l'alimentation.

En dépit des différents politiques et programmes nationaux pour renforcer la sécurité alimentaire, l'on est unanime à pointer du doigt le manque de communication sur le DAA et l'absence d'instance pour assurer la concertation systématique entre le gouvernement, les organisations et la société civile sur la prise de décisions concernant le DAA.

A l'issue des travaux, les participants ont jugé utiles de se constituer en un noyau en vue de la vulgarisation du DAA.

JPB



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée".

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Voëux du Chef de l'Etat au peuple togolais : Faure Gnassingbé pour une gouvernance sociale " mieux perçue et appréciée "

Comme il est de coutume depuis bien de temps déjà, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est prêté au rituel de vœux pour la nouvelle année le vendredi 06 janvier dernier. Dans un message qui se veut rassembleur, le Président Faure Gnassingbé, soucieux du bien-être de ses concitoyens, a orienté une fois encore ses intentions vers le secteur social qu'il veut plus accompli et efficace. Il a également relevé le retour du pays au premier plan sur la scène mondiale avec l'organisation réussie à Lomé du Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes, ce qui dénote de la volonté et le labeur légendaire du peuple togolais. Bref, 2017, sera une année d'action, une année de réalisation des grands chantiers de la politique de pragmatisme enclenchée depuis quelque temps par le numéro 1 togolais.



Faure Gnassingbé lors de son discours

ment que " la gouvernance doit être mieux perçue et appréciée " par tous, émet le vœu que voir se poursuivre les initiatives sociales pour le bien-être de tous les Togolais.

Dans cette optique, souligne le Président de la République, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) lancé le 30 juin 2016 à

Mandouré, constituera à n'en point douter le socle privilégié " des actions visant à l'inclusion financière, économique et sociale, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures et des équipements socio-économiques essentiels dans les milieux ruraux et semi-urbains ".

Tout en ne négligeant pas d'autres secteurs comme la

santé, l'éducation qui sont pour autant des domaines clés nécessitant d'importants sacrifices, Faure Gnassingbé souhaite voir les principaux acteurs de ces domaines s'engager au sein d'une " coalition pour l'avenir " afin de relever les défis liés à chaque secteur, notamment " l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins ", l'obtention d'un système éducatif plus performant.

Sur le plan politique et institutionnel, le numéro 1 togolais se dit " rassuré des avancées notables avec l'adoption d'une feuille de route consensuelle " concernant le processus de décentralisation. Il est d'autant plus convaincu que les conclusions des différentes assises à ce sujet confirment " la nécessité de renforcer dans notre pays la gouvernance de proximité et de promouvoir la

vitalité démocratique à la base, en agissant de manière concertée et participative ".

Tout en s'engageant, tout comme le gouvernement, à conduire à leur aboutissement, les grands chantiers, le Président Faure invite " l'ensemble de la classe politique, les partenaires sociaux et les forces vives de notre nation à se hisser à la hauteur de la mobilisation et des efforts collectifs nécessaires à la réalisation de cet objectif ". Il a, pour finir, adressé ses souhaits de succès à nos ambassadeurs, les Eperviers, dans la campagne pour la CAN Total Gabon 2017.

C'est dire que 2017 est une année pleine d'espoir pour un Togo réconcilié avec lui-même avec un tissu social en reconstruction et résolument tourné vers la finalisation des grands chantiers.

JPB

Mise en place de la commission de réflexion sur les réformes :

Au lieu d'applaudir, l'ANC crie encore au scandale JP Fabre et ses affidés veulent-ils vraiment les réformes ?

Le président Faure Gnassingbé dans sa volonté manifeste d'opérer les réformes a procédé le 03 janvier passé à la nomination de huit membres de la commission nationale de réflexion sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Il s'agit de l'ancien Premier ministre Arthème Séléagodji Ahumey-Zunu, l'ex- ministre de l'économie et des finances Adji Oteth Ayassor, du professeur Dodzi Kokoroko, président de l'Université de Lomé, du Professeur Kpodar Adama, professeur de droit, du Professeur Batchana Essohanam, Afande koffi, Yabre Dagoh et du Dr lhou David.

La mise en place de cette commission est la suite de l'atelier organisé par le HCRRUN (Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale) dont les conclusions serviront de document de base à la commission qui a été mise en place. Cette information au lieu de réjouir l'opposition et surtout son chef de file Jean-Pierre Fabre, suscite encore des critiques et des agitations inutiles.



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC et chef de file de l'opposition

Le chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre qui réclamait à cor et à cris la mise en place de cette commission trouve que les membres de la commission ne sont pas impartiaux. Pour lui cette commission devrait être mise en place par consensus comme le stipule selon lui les travaux de l'atelier du HCRRUN. Il a même traité cette commission comme un machin qui s'apparente " au coup d'Etat de 2005 ". Ce qui fait sourire certains Togolais qui pensent que le président de l'ANC est peu sérieux.

L'on se souvient que le parti de Jean-Pierre Fabre a royalement boycotté l'atelier du HCRRUN. S'il fallait même élargir la commission aux partis politiques l'ANC ne saurait y figurer car son parti n'avait

pas pris part aux travaux de l'atelier du HCRRUN. Mais le chef de l'Etat a mis plutôt l'accent sur la compétence et l'expérience. L'ancien Premier Ministre Ahoomey-Zunu Séléagodji et le docteur lhou David étaient membres de la Commission qui avait rédigé la Constitution de 1992. L'ancien ministre des Finances Adji Otteth Ayassor est également un homme d'expérience qui peut apporter sa touche. Que dire des professeurs Kokoroko Dodzi, Kpodar Adama, Batchana Essohanam, Afande koffi, Yabre Dagoh... ils sont tous des techniciens chevronnés qui sauront produire des textes de qualité qui répondront aux normes exigibles.

Au demeurant que veut au juste le chef de file de l'oppo-

sition ? Si la tête des membres de la commission ne plait pas à Jean-Pierre Fabre, l'essentiel c'est de faire les propositions de réformes qui passeront obligatoirement devant le parlement où siègent l'honorable Jean-Pierre Fabre et ses députés. Ils auront la possibilité d'apporter leur touche pour aboutir à un texte consensuel car les réformes qui touchent la constitution nécessitent les 4/5 des députés pour être adoptées. Or, le parti UNIR ne dispose pas des 4/5 des députés pour faire un passage en force comme le pense Jean-Pierre Fabre et ses militants.

Les sorties médiatiques de l'ANC laissent présager que ce parti peut probablement boudier ces réformes le moment venu. Ce qui ne sera pas surprenant car c'est l'ANC qui avait d'abord boycotté les travaux du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation rénové puis rejeté les réformes proposées par le cadre. Et pourtant ce texte comportait l'essentiel des réformes réclamées par l'opposition notamment la limitation de mandat et le mode du scrutin.

Mais curieusement l'ANC avait catégoriquement rejeté

Encore un énième regroupement de partis politiques pour la réclamation des réformes politiques

Après que le gouvernement ait mis en place la commission nationale de réflexion sur les réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles et mené, des profondes réflexions sur les locales et la décentralisation c'est au tour d'un rassemblement de 6 partis politiques de l'opposition de s'unir pour mener disent ils la lutte en vue d'obtenir la réalisation des réformes constitutionnelles et l'organisation des élections locales.



Me Apévon Dodji (FDR)



Prof Almé Gogué (ADDI)



Fulbert Attiso (Togo autrement)

Au nombre de ces partis politiques on note l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) du Professeur Aimé Gogué, les Forces Démocratiques pour la République (FDR) de Me Dodji Apevon, le Togo Autrement de Fulbert Attiso, le Parti des Togolais de Nathaniel Olympio, les Démocrates de Nicodeme Habia et le Mouvement Citoyen pour la Démocratie (MCD) de Me Mouhamed Tchassona-Traoré. Conscient du fait que les coalitions qui ont existé dans le passé, ont échoué dans leur tentative de rendre l'alternance effective au Togo, ces partis mettent en place donc "un nouveau modèle" de coalition basé sur le travail, afin d'aboutir à un objectif fixe : les réformes et

l'effectivité de la décentralisation au Togo.

Sur la nature et les objectifs assignés à cette union de l'opposition qui n'a pas de nom, Fulbert Attiso a déclaré que "Nous sommes dans une structure informelle qui a décidé de travailler sur les réformes et la décentralisation avec la faculté pour chaque parti de retourner dans sa chapelle une fois l'objectif atteint".

Pour avoir décidé de faire route ensemble pour atteindre et poursuivre les objectifs fixés, Me Apévon a expliqué que "L'heure n'est pas à la division et aux malentendus au sein de l'opposition". Ce regroupement entend donc insuffler une nouvelle force à l'opposition pour faire avancer les choses dans le pays.

Cette union de six partis sans porte parole, ni président encore moins de dénomination, compte demander

au gouvernement d'opérer les réformes urgentes, c'est-à-dire les conclusions issues du consensus entre les acteurs politiques lors de l'atelier du Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), notamment la limitation du mandat présidentiel, le scrutin à deux tours, etc. C'est un consensus trouvé disent-ils autour de ces questions lors de l'atelier de HCRRUN et donc le rassemblement propose que ces réformes soient faites.

Quant aux autres réformes, selon ces partis politiques, elles peuvent être inversées dans la commission qui vient d'être mise en place. Est-ce à dire que ce regroupement de partis n'est intéressé que par la limitation de mandats, du mode de scrutin et des élections locales ?

Signalons que de ces six

partis, seuls deux sont représentés à l'Assemblée nationale en l'occurrence l'ADDI et les FDR qui sont une émanation du parti

CAR, une formation politique dont certains leaders ont pris leur distance pour aller créer leur propre parti.

Espoir

LA VERITE A BOUT PORTANT

Une dame, commerçante de son état, croyant profiter de son statut pour humilier son ex copain, a été rattrapée par la vérité et déposée à la maison d'arrêt à Lomé. Elle s'expose à une peine très sévère.

Dame Béatrice séjourne depuis deux semaines à la prison de Lomé. Elle y est déposée pour avoir, de tout temps non couvert par la prescription, volontairement fait tabasser son ex copain pour vol de friperie. Gilbert, 47 ans, cadre de l'administration publique, a failli laisser sa peau n'eut été l'intervention musclée de la police.

Gilbert qui faisait sa marche habituelle, a commis la maladresse de passer tout près de l'étalage de son ex copine, dame Béa, comme il aimait l'appeler. Gilbert n'aurait jamais su que Béa vivait comme lui, à Zossimé, localité nord ouest du canton d'Agoè. Il ne savait pas non plus qu'elle exerçait une activité de ce genre. D'ailleurs, il ne l'aurait jamais rencontrée depuis deux ans que leur séparation dure.

Quant à la dame, elle a l'habitude de le voir passer devant son étalage. Comme elle a gardé dent contre lui pour marquer les tristes circonstances dans lesquelles ils se sont séparés, elle n'a jamais daigné l'interpeller, encore moins lui adresser ses salutations.

Au contraire, elle se serait préparée pour lui infliger une sanction disciplinaire. Aussi, profitant de ce dimanche soir, et sachant que sa victime éventuelle allait passer, elle décida de passer à l'acte. Elle n'a pas hésité à crier appelant les voisins au secours pour neutraliser "son voleur".

La réaction des voisins ne s'est pas faite attendre. Gilbert qui ne se sentait pas concerné, marchait comme d'habitude lorsqu'il a été attrapé, cloué au sol avant d'être roué de coups. Il aurait été corrigé avec la dernière sévérité. Il a pu sauver sa peau grâce au passage de la patrouille de police. Conduits au poste, Kokou, l'un des habitants qui sont sortis pour la circonstance, en a profité pour éclairer la lanterne. C'est ainsi qu'il a déclaré avoir aperçu la dame arracher un habit de son étalage pour ensuite l'introduire dans la poche de la victime au moment où celle-ci était plaquée au sol.

Dans ses investissements, le commissaire aurait en plus réussi à établir les vrais mobiles qui auraient justifié l'agression criminelle de la dame Béa sur sa victime contre qui elle a toujours nourri une vengeance aveugle. Triste, n'est ce pas ?

B. TALOM

Mise en place de la commission de réflexion sur les réformes : Au lieu d'applaudir, l'ANC crie encore au scandale JP Fabre et ses affidés veulent-ils vraiment les réformes ?

ces réformes exigeant la limitation de mandat avec effet immédiat afin d'empêcher le président Faure Gnassingbé d'être candidat. Les différents dialogues de Togo Telecom ont également échoué à cause de l'intransigeance de l'ANC qui voulait à tout pris empêcher à Faure Gnassingbé d'être candidat. Mais malheureusement pour lui les réformes n'ont pas eu

lieu mais Faure Gnassingbé était bel et bien candidat et l'avait battu à plate couture lors du scrutin présidentiel de 2015.

Les manœuvres actuelles de l'ANC laissent penser que les propositions qui seront faites par la commission de réflexion sur les réformes (dont la tête des membres ne semble pas plaire aux dignitaires de l'ANC) seront une fois encore rejetées dans le

souci de saboter encore une fois, la volonté manifeste du Président Faure Gnassingbé d'opérer les réformes.

En tout cas le peuple togolais suit attentivement les démarches liées aux réformes entreprises par le gouvernement et également les entraves orchestrées par la l'ANC pour encore une fois exécuter la basse besogne qui consiste à bloquer ces réformes.

Aliziu Dominique

Amélioration des conditions de vie des enseignants : Des actions majeures menées par le gouvernement depuis 2005

Les syndicats d'enseignants et le gouvernement ne se sont pas entendus sur les revendications qui sont à l'origine du débrayage des enseignants avant les congés des fêtes de fin d'année. Mais le gouvernement est déterminé à parvenir à un compromis pour permettre la poursuite dans la sérénité de l'année académique.

C'est ce qui explique la tenue des discussions le 9 janvier dernier avec la coordination des syndicats des enseignants du Togo. Les discussions ont connu la participation d'une délégation de la CSET, des centrales syndicales et des membres du gouvernement (ministres Tchakpélé, Aidam et Bawara. Entre autres points à l'ordre du jour, la commission, la mission et le chrono-

réalisées par le gouvernement dans le sous secteur de l'enseignement général depuis 2005 et qui sont visibles sur le terrain. Une preuve de l'importance accordée à l'éducation dans notre pays par nos autorités. Les conditions de travail et de vie des enseignants sont constamment en évolution.

Sur le plan infrastructures d'accueil

De gros efforts ont été faits dans ce domaine avec la construction de cinq (5) nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs pour porter l'effectif à six (6), afin de former en quantité et en qualité des enseignants pour une éducation de qualité; de plus de cinq mille (5000) salles de classes équipées sur ressources propres et sur les projets BID, PERI, PAREC ; d'autres cons-



Gilbert Bawara, MFP RA

Prof Tchakpélé Palamwé, MEPSA

élèves-maîtres dans les ENI. Un concours a été organisé en 2016 et les résultats seront communiqués incessamment pour la formation d'une autre cohorte de 1500 élèves- maîtres. Il ya également la reprise du recrutement et de la formation des enseignants à l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé pour former les enseignants pour le premier cycle du secondaire et le

nouveaux enseignants dont 5 000 volontaires du Primaire à la charge des parents. A ces actions s'ajoutent le déploiement de 1495 maîtres sortis des ENI et 270 professeurs de CEG sortants de l'ENS au cours de cette année scolaire 2016-2017 et le recrutement et la formation de cent (100) inspecteurs de l'éducation nationale et soixante deux (62) conseillers pédagogiques pour un meilleur encadrement de proximité des enseignants.

Renforcement de la qualité du service éducatif

Cette action du gouvernement s'est matérialisée par l'octroi d'une subvention de fonctionnement aux écoles pour un montant de sept cent vingt millions (720 000 000) FCFA ; pour le premier trimestre 2016-2017, cette subvention à toutes écoles officielles a été versée dès la seconde semaine de la rentrée scolaire ; de subventions à 1 650 écoles primaires publiques identifiées sur la base de critères de performance de même que la formation de 682 directeurs de collège d'enseignement général ; la formation continue de 2014 professeurs de français ; la formation de 1 382 professeurs de sciences à la conduite d'un enseignement basé sur l'expérimentation ; la construction de laboratoires et de bibliothèques équipés dans les collèges bénéficiaires des Projets BID III et PAREC et l'implantation de 308 cantines scolaires en milieu très pauvres pour plus de quatre-vingt-cinq (85 000) bénéficiaires en vue

d'accroître le taux de fréquentation et limiter la déperdition scolaire.

Les réformes curriculaires en cours au préscolaire et au primaire avec introduction d'un nouveau manuel de CPI et CP2 pour tous les élèves et enseignants de toutes les écoles de tous ordres pour compter de cette année scolaire 2016-2017 et expérimentation du manuel de CE1 en vue de son introduction officielle dans les écoles en 2017-2018 ; déjà, le manuel de CPI est disponible dans toutes les régions pour être utilisé ; le processus s'étendra jusqu'en classe de CM2 et la création et l'ouverture de deux lycées scientifiques pilotes à Lomé et à Kara font partie de cette dynamique.

Conditions incitatives à la fonction enseignante

Parmi ces actions on peut citer :

- la revalorisation des salaires des enseignantes dont l'accroissement du salaire brut de base, en 2015, était de 70,96% pour les plus hauts salaires (ancienne catégorie A1) et 114,51% pour les salaires les plus bas (ancienne catégorie C) ; ces taux sont nettement dépassés en 2016;

- l'instauration et paiement permanent d'autres primes (rentrée, bibliothèque, incitation à la fonction enseignante)

- la création d'une coopérative d'épargne et de crédit des enseignants du Togo ;

En dehors des différentes primes à savoir : primes de rentrée et de bibliothèque ; primes spécifiques fonction enseignante ; primes spéciales sur salaire, etc., les salaires bruts des enseignants du public ont connu une évolution de 2005 à 2015.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement a satisfait le point deux des revendications des syndicats des enseignants grévistes en intégrant 1500 enseignants auxiliaires.

Pierre A.

Evolution des salaires bruts des enseignants du public de 2005 à 2015 (Au 27 Février 2015)

Catégorie A1					
Carrière	Année 2005	Année 2010	Année 2015	Variation	Pourcentage
Début	113 593	122 850	194 198	80 605	70,96%
Fin	244 661	264 600	442 118	197 457	80,71%
Catégorie A2					
Carrière	Année 2005	Année 2010	Année 2015	Variation	Pourcentage
Début	96 116	103 949	172 160	76 044	79,12%
Fin	183 496	198 451	337 440	153 944	83,89%
Catégorie B					
Carrière	Année 2005	Année 2010	Année 2015	Variation	Pourcentage
Début	65 534	70 875	123 126	57 592	87,88%
Fin	152 914	165 376	288 407	135 493	88,61%
Catégorie C					
Carrière	Année 2005	Année 2010	Année 2015	Variation	Pourcentage
Début	48 059	51 976	103 090	55 031	114,51%
Fin	91 748	99 225	185 730	93 982	102,44%
Catégorie D					
Carrière	Année 2005	Année 2010	Année 2015	Variation	Pourcentage
Début	23 592	25 515	72 237	48 645	206,20%
Fin	58 544	63 315	138 349	79 805	136,32%
Agents permanents de l'Etat - Tous ministères					
Carrière	Année 2005	Année 2010	Année 2015	Variation	Pourcentage
Début	19 173	28 000	61 148	41 975	218,93%

gramme du groupe de travail annoncé par le gouvernement au dernier conseil des ministres. La coordination a appelé ses membres à lui renouveler toute leur confiance afin que tous les détails soient débattus aux prochaines assemblées générales synchronisées en vue d'une prise de décision unanime.

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, dans son discours à la nation prononcé le 6 janvier 2017, a rappelé les efforts faits par son gouvernement durant 2016 dans plusieurs domaines dont le social. Il a rassuré que les efforts se poursuivront dans les secteurs clés de la santé et surtout de l'éducation. Beaucoup d'actions ont été

tructions sont encore en cours sur BID III, PERI 2, PAREC; de 229 Salles équipées, câblées pour les TIC dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC); de plus de 2500 nouvelles latrines dans les écoles et la réalisation de plus de 300 forages en vue de doter les écoles bénéficiaires en eau potable.

Dans le domaine de la formation et du déploiement des enseignants et du personnel d'encadrement

Le gouvernement a instauré la formation initiale obligatoire des enseignants principalement dans le primaire depuis 2010 ; repris le recrutement et la formation de trois vagues de 2 904

recrutement cumulé de 17 645

La lutte contre la corruption se poursuit au Togo

La corruption, cette gangrène qui bloque le développement des pays reste l'une des préoccupations du Togo. Bien que des actions aient été menées pour son éradication, beaucoup reste encore à faire.

Conscient de cette réalité, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé, le 3 janvier dernier, à la nomination des membres de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Cette structure vient surtout soutenir un

dispositif de promotion de la transparence qui existe au Togo. Ce dispositif est composé de la Cour des comptes, de l'Inspection générale d'Etat et de la Cellule de traitement des informations financières.

Ils sont sept membres à être investis de cette lourde tâche de la lutte contre la corruption dans notre pays. Il s'agit notamment de M. Folivi Assiongbon, de Mme Tchémi Mba, de Mme Ayena Akossiwa, de M. Arouna Lardja, M. Agouta Aladjou, M. Koujo Ayayi et de M. Wiyao

Essohanam.

La mission assignée à la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées est d'observer l'évolution de la norme pénale, d'encourager la réflexion sur les stratégies et outils de lutte contre la corruption et d'informer la population sur les effets néfastes de la corruption et des infractions assimilées. Son fonctionnement va renforcer les efforts du gouvernement dans sa lutte contre la corruption.

Pierre

Ouverture de la CAN Total Gabon 2017 ce 14 Janvier :

Les Eperviers ont leur destin en main

A quelques jours du démarrage des hostilités de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Total Gabon 2017, les seize équipes en lice pour cette grande messe continentale, sont situées sur l'état d'esprit de leur groupe respectif.

Après leur qualification miraculeuse, la sélection nationale togolaise de football, les Eperviers du Togo, qui entre en lice le 16 janvier, à Oyem, contre le champion en titre, les Eléphants de la Côte d'Ivoire, joueront en véritable outsider. Bien que mondialiste en 2006

et quart-finaliste de l'édition 2013 de la CAN, le billet du Togo pour le Gabon 2017 n'était qu'une véritable surprise, car jusqu'à la dernière journée, mêmes les farouches supporters des Eperviers, n'y croyaient plus en la qualification de leur équipe.

Depuis qu'au sommet de l'Etat l'on a exprimé l'envie de voir les choses aller dans le bon sens au niveau du sport roi, il appartient aux joueurs et à leur staff de saisir cette chance et offrir au public sportif togolais ce dont il rêve depuis plusieurs décennies déjà.

Un nul ou une victoire



Les Eperviers du Togo

devant le champion en titre, devrait booster Adébayor et sa compagnie à rêver grand et à faire des merveilles sur les pelouses gabonaises. Le Maroc et la RDC ne sont pas

insurmontables. Il suffit que les onze joueurs se serrent les coudes et jouent comme un seul homme...

Espérons que malgré la préparation en demi-teinte du groupe encadré par le " sorcier blanc ", Claude Le Roy, l'expérience du technicien français, maître des exploits les plus inattendus, saura hisser le football togolais sur le toit de l'Afrique. Sa poigne, sa verve et sa posture ont fait effet et il n'est pas superflu de dire que la discipline semble avoir regagné le nid des Eperviers.

JPB

La fête des voisins :

Les CDQ et les CVD à l'école de la solidarité de proximité

Les populations africaines en général et togolaises en particulier étaient réputées pour leur solidarité et convivialité légendaires. Mais force est de constater que ces valeurs s'effilochent et tendent même à disparaître à cause de l'urbanisation grandissante et la montée de l'esprit individualiste. Ce constat a été corroboré par plusieurs études scientifiques menées par des universités de notre pays. Il est évident qu'aucun individu ou groupe d'individus recroquevillé sur lui-même ne peut prétendre à un véritable épanouissement.



Photo de famille

de développement à la base. Selon M. Kpapou Faré, président de l'association Voisins Solidaires-Togo, même si la thématique de solidarité de proximité est peu explorée dans nos pays, il est tout de même bien réel qu'en raison de l'urbanisation grandissante, l'indifférence, la peur de l'autre, le repli sur soi ont déjà malheureusement gagné nos sociétés africaines jadis réputées pour leur soli-

darité légendaire. " Les valeurs, telle que la solidarité étant de plus en plus en mal dans nos sociétés modernes devenues individualistes ", a-t-il précisé.

Les participants à ce séminaire auront à proposer des stratégies pour réguler ces problèmes de relation de voisinage qui incontestablement fragilisent nos liens sociaux et par ricochet, les efforts de développement inclusif dans

nos quartiers. Les résultats des travaux de même que les recommandations seront transmis aux autorités et feront l'objet d'une large diffusion pour serrer les liens des voisinages dans notre pays.

En cours de son intervention, M. Adokou Paul Atsou, directeur des affaires culturelles à la Commune de Lomé, représentant la Mairie de Lomé a souligné que certains caractères propres à la ville, entre autres la dimension et la densité, ne sont pas toujours de nature à favoriser le réchauffement des relations sociales entre les citoyens. " Ce facteur détermine le relâchement des liens communautaires, qui sont remplacés par des mécanismes de contrôle formel et par la concurrence sociale. Apparaitront alors les traits

distinctifs suivants : l'anonymat, la superficialité, le caractère transitoire des relations sociales urbaines, l'anomie, le manque de participation ", a-t-il expliqué.

L'association Voisins Solidaires-Togo est une association apolitique, à but non lucratif qui a pour but de développer les solidarités de proximité ; renforcer l'esprit de convivialité et de fraternité ; protéger la biodiversité, encourager l'éco-solidarité et l'éco-tourisme ; promouvoir la paix sociale, la santé, l'éducation, l'art et la culture ; vulgariser les comportements citoyens et la formation civique ; promouvoir l'hygiène et l'assainissement en zones urbaines, périurbaines et rurales.

Carole AGHEY

Depuis sa création en 2010, l'association Voisins Solidaires-Togo travaille sur les thématiques de solidarité internationale et de solidarité de proximité.

Chaque année depuis 07 ans, l'association organise " La fête des voisins " pour consolider les liens entre voisins. Pour cette année 2017, elle a ouvert le 07 janvier dernier à Lomé, un séminaire de renforcement de capacités des Comités de Développement de Quartier (CDQ) et Comités Villageois de Développement (CVD) du grand Lomé pour un renforcement des liens de solidarité autour du thème : " Solidarité de proximité : un outil au service de la cohésion sociale et du développement ".

L'objectif de cette rencontre vise à outiller ces acteurs en matière de mise en place et de coordination des initiatives visant au renforcement de la solidarité de voisinage gage de cohésion sociale et

Une Togolaise trouvée morte assassinée à New-York aux Etats-Unis

Le Togo vient de perdre une compatriote à New York aux Etats Unis le dimanche 08 janvier. Elle s'appelait Waliyatou Amadou, fille de l'ancien chauffeur de l'ambassade du Togo à New-York. Selon le rapport de la police, elle a été retrouvée morte après avoir reçu de nombreux coups de poignards au coin d'un immeuble situé à 1400 W Street NW. La victime habitait à quelques centaines de mètres des lieux où le drame a eu lieu.

Afin de faciliter les enquêtes et de démasquer le plus tôt possible l'assassin, le commissariat de police offre la bagatelle somme de 25 000 \$ soit 15.500.000 F CFA à quiconque pourrait donner des informations

permettant d'arrêter le meurtrier d'autant plus que ce meurtre est le troisième en ce début d'année sur les mêmes lieux.

La police a mis un numéro vert (+1 202 727 9099) à la disposition du public pour tous renseignements utiles liés à cette affaire. La victime vivait sur W Street dans un immeuble sécurisé. Pour le moment aucun suspect n'est en vue mais la police poursuit les investigations.

Vivement qu'elle mette la main sur le criminel en question afin que justice soit faite pour notre compatriote.

L'équipe rédactionnelle de votre journal Chronique de la Semaine présente ses sincères condoléances à la famille éplorée et souhaite que l'âme de la dévouée repose en paix.

Espoir

Début de la cérémonie de présentation des vœux mardi prochain

Suite à son message à la nation prononcé le 6 janvier dernier, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé s'apprête à sacrifier à la tradition de la présentation des vœux.

A partir du mardi prochain, les couches socio-professionnelles de notre pays iront présenter leurs vœux au président de la République à la nouvelle présidence.

C'est le Corps diplomatique et consulaire, les orga-

nisations internationales et les organisations non gouvernementales internationales qui débiteront la cérémonie de présentation de vœux le mardi 17 janvier 2017 à 10 heures. Dans l'après midi le président de la République recevra les vœux des délégations des ordres professionnels. Le jeudi 19 janvier de 10heures à 12 heures le Chef de l'Etat recevra les salutations des institutions de la république puis les confessions religieuses.

La rédaction

6ème revue annuelle du ministère du développement à la base :

Victoire Dogbé satisfaite de son bilan 2016, un nouveau défi pour 2017

Comme à l'accoutumée, le ministère en charge du développement à la base a tenu le 27 décembre 2016 à Lomé sa revue annuelle 2016 et a élaboré des Plans de travail et de budget au titre de l'année 2017 en présence de la ministre, Victoire Tomégah-Dogbé.

Au cours de cette année 2016, plus de 135.000 personnes ont bénéficié de l'Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), de l'Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF) et de l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF). Ce qui porte à plus de 700.000, les bénéficiaires du Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Près de 217.000 crédits ont été renouvelés pour un montant de plus 18 milliards de francs CFA.

8.300 emplois durables et 11.400 emplois temporaires ont été créés pour les jeunes togolais à travers le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) et l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT).

Tels sont les quelques résultats

qui ressortent de la 6ème revue annuelle 2016 et le Plan de travail et budget annuel (PTBA) de 2017 du ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Elle vise à faire le bilan de la mise en œuvre de ses actions au cours de l'année précédente et préparer les actions de l'année qui vient.

Le taux d'exécution de la lettre de mission du ministère en 2016 est estimé à 90,33% avec une réalisation physique moyenne du PTBA de 74, 07% contre 91% pour le taux moyen de décaissement.

Au cours de l'année finissante, les actions du ministère ont été centrées sur quatre priorités à savoir l'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie des communautés à la base; la mise en œuvre du Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes et du Plan Opérationnel de la Politique de la Jeunesse; la promotion de la finance et la promotion de l'artisanat.

Selon Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge du département, au titre de l'amélioration du cadre et des condi-



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base

tions de vie des communautés à la base, 390 infrastructures socio-communautaires et économiques ont été mises en place, 1400 regroupements ont été accompagnés dans leurs activités génératrices de revenus, 1900 comités de développement à la base ont été renforcés, 88000 élèves ont bénéficié de repas chaud dans le cadre de l'alimentation scolaire et 20700 personnes ont été touchées par le projet des transferts monétaires.

Pour ce qui est de la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Tomégah-Dogbé a indiqué que 5830 jeunes ont bénéficié des appuis en

termes de formation, équipements et financement du PRADEB et du FAIEJ. Près de 2400 nouveaux volontaires ont été mobilisés par l'ANVT et 550 entreprises ont été créées par les jeunes à travers le FAIEJ et le PRADEB.

Et que dire de la promotion de l'artisanat ? A ce niveau, 1600 maîtres artisans ont été formés en entrepreneuriat et 500 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales pour la promotion et la valorisation des produits locaux.

C'est un bilan qui satisfait madame la ministre, qui en 2017 compte continuer sur la même

lancée.

"Pour l'année qui vient, nous allons poursuivre la mise en place des micros projets d'infrastructures, renforcer les filets de protection sociale, l'inclusion économique et financière et intensifier les moyens d'action en faveur de l'épanouissement, de l'entrepreneuriat, de l'employabilité et de l'emploi des jeunes", projette-t-elle.

La revue a vu la participation des cadres provenant du ministère concerné, de la présidence de la République, de la primature, des ministères partenaires, des bénéficiaires, des autorités administratives, coutumières et des institutions partenaires.

Un accent particulier sera mis sur le PUDC qui, selon les premiers responsables du ministère du développement à la base, constitue " un instrument puissant pour accélérer la réalisation des résultats ".

Pour rappel, selon l'enquête QUIBB 2015, l'incidence de la pauvreté est passée de 61,7% à 55,1% entre 2006 et 2015, la pauvreté en zone rurale est passée entre 2011 à 2015 de 73,49% à 68,7%.

Carole AGHEY

Ghana :

Nana Akufo Addo investi 5ème Président de la 4ème République à ACCRA

Suite à la proclamation officielle des résultats des présidentielles remportées par le candidat du NPP, les cérémonies d'investiture du nouveau président se sont tenues le samedi 07 janvier dans une organisation parfaite et une liesse populaire qui consacrent l'état d'avancement de la démocratie au Ghana.



Le nouveau pRésident Nana Akufo Addo, prêtant serment

" Moi, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, ayant été élu à la magistrature suprême en tant que Président "Rechercher Président" de la République du Ghana, jure (au nom du Dieu tout-puissant) que je serai fidèle à la République du Ghana; Que je protégerai et défendrai en tout temps la Constitution de la République du Ghana ... ".

C'est en ces termes que le 5ème président de la 4ème République du Ghana, Nana Addo, celui qui vient de mettre (provisoirement ou définitivement) un terme au règne des "John" au pays de Kwame N'Krumah, a prêté serment samedi dans la capitale ghanéenne suite à sa victoire aux présidentielles de décembre dernier qui l'ont crédité de 53, 8% contre 44,4% pour le prési-

dent sortant, John Mahama.

Au cours de la cérémonie d'investiture à laquelle ont pris part 15 Chefs d'Etats africains dont Faure Gnassingbé du Togo et Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, deux voisins immédiats, le nouvel homme fort ghanéen a solennellement demandé que les lois en vigueur au Ghana lui soient appliquées au cas où, dans l'exercice de son pouvoir, il viendrait à s'écarter de ce serment. Aussi, a-t-il imploré le Ciel de l'aider dans l'accomplissement de sa lourde responsabilité.

D'après les observateurs, la victoire du candidat du National People Party (NPP) est due en partie à ses promesses électorales qui ont eu l'adhésion des

électeurs. Entre autres, il s'agit du relèvement de l'économie ghanéenne la lutte contre la corruption, de la création d'un fonds de développement d'1 milliard de dollars pour chaque circonscription électorale et d'une usine dans chaque district. Quand à l'ancien parti au pouvoir qui vient de basculer dans l'opposition samedi dernier, il a annoncé qu'il veillera à ce que Nana Akufo Addo " tienne ses promesses ".

Fils de l'ancien président ghanéen, Edward Akufo Addo, le successeur de John Mahama est né le 29 mars 1944. Il a grandi dans une famille politique fortement influée par des figures aussi emblématiques que J.B.

Danquah et William Ofori-Atta qui ont marqué d'un sceau particulier l'histoire politique du Ghana. Après des études supérieures en Angleterre, Nana Akufo Addo a séjourné en France dans le cadre professionnel, ce qui lui permet de s'exprimer en français. Membre fondateur du NPP, le nouveau

Chef d'Etat ghanéen a été à l'avant-garde de la longue et dure lutte contre " la dictature militaire vers la démocratisation du Ghana ".

Elu pour un mandat de 04 ans, Nana Akufo Addo, à 72 ans, conduira les destinées du Ghana jusqu'en 2020.

Ricardo

REMERCIEMENT ET ANNONCE



La famille PETCHEZI
Veuve PETCHEZI-AYAO Fègbawè Justina et ses enfants
Les familles parentes, alliées et amis
Très profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :

**Cléophas Essodeina
PETCHEZI**

Secrétaire Général Adjoint de la Présidence
de la République Togolaise



Pieusement endormi dans le seigneur le
11 novembre 2016 dans sa 47e année
Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellent leur sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister et de vous unir d'intention à la messe d'action de grâce ce dimanche 15 janvier 2017 à 8 Heures à la Paroisse Universitaire Saint Jean Apôtre en face du Collège St Joseph.
Que le TOUT PUISSANT vous rende au centuple tous vos bienfaits !



**FORFAIT
ADSL**

DÉCOUVERTE

En plus, vous téléphonez à petit prix!

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

Internet à partir de:

15 000 F/TTC

pour un volume de 5Go
valable pendant 30 jours.